



***The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library***

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search  
<http://ageconsearch.umn.edu>  
[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

# Revenu, consommation, épargne des familles agricoles et conditions de reproduction de la force de travail et des moyens de production sur les exploitations selon leur dimension économique

Jean-Pierre Butault

## Résumé

Par raccordement de différentes sources statistiques nationales, l'auteur propose une évaluation du revenu, de la consommation et de l'épargne des familles agricoles, en 1970, selon la taille des exploitations. Il montre comment ces disparités de consommation et d'épargne renvoient fondamentalement à une reproduction différenciée de force de travail et de moyens de production sur les exploitations.

## Abstract

By connecting different national statistics, the author gives an assessment of the income, consumption and savings of the farmers, in 1970, according to the size of the farms. He shows how these disparities of consumption and savings can be understood fundamentally as a differentiated reproduction of the labour-power and means of production, on the farms.

---

## Citer ce document / Cite this document :

Butault Jean-Pierre. Revenu, consommation, épargne des familles agricoles et conditions de reproduction de la force de travail et des moyens de production sur les exploitations selon leur dimension économique. In: Économie rurale. N°153, 1983. pp. 29-36;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1983.2926>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1983\\_num\\_153\\_1\\_2926](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1983_num_153_1_2926)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## REVENU, CONSOMMATION, ÉPARGNE DES FAMILLES AGRICOLES ET CONDITIONS DE REPRODUCTION DE LA FORCE DE TRAVAIL ET DES MOYENS DE PRODUCTION SUR LES EXPLOITATIONS SELON LEUR DIMENSION ÉCONOMIQUE

J.P. BUTAULT\*

INRA Nancy

### Résumé :

Par raccordement de différentes sources statistiques nationales, l'auteur propose une évaluation du revenu, de la consommation et de l'épargne des familles agricoles, en 1970, selon la taille des exploitations. Il montre comment ces disparités de consommation et d'épargne renvoient fondamentalement à une reproduction différenciée de force de travail et de moyens de production sur les exploitations.

### Summary :

### INCOME, CONSUMPTION AND SAVINGS OF THE FARMERS, AND REPRODUCTION OF THE LABOUR-POWER AND MEANS OF PRODUCTION, ON THE FARMS

By connecting different national statistics, the author gives an assessment of the income, consumption and savings of the farmers, in 1970, according to the size of the farms. He shows how these disparities of consumption and savings can be understood fundamentally as a differentiated reproduction of the labour-power and means of production, on the farms.

Comment se marquent les disparités de revenus entre les exploitations sur le niveau de consommation et d'épargne des familles agricoles ? Cette question a déjà fait l'objet de travaux anciens (cf les synthèses de P. Rainelli [11] et Y. Léon [10] et nos propres estimations effectuées sur un échantillon de familles agricoles du Sud-Ouest [2] menés en terme de fonction de consommation. Elle renvoie au problème des relations entre le revenu et la reproduction des exploitations : une exploitation ne peut, en effet, à terme se reproduire que si elle atteint un certain niveau de revenu permettant simultanément d'assurer un niveau de vie qui soit jugé acceptable par les familles agricoles, et de dégager une épargne susceptible de maintenir ou d'élargir la capacité productive de l'exploitation, de telle sorte que ce niveau de vie soit garanti dans l'avenir. Il s'agit en quelque sorte d'analyser le revenu des exploitations, en relation avec la reproduction de la force de travail (dont un indicateur est fourni par les dépenses de consommation familiale, en tant que sommes affectées à l'entretien du travailleur et de sa famille) et des moyens de production sur ces exploitations.

Dans cette optique, il faudrait sans doute rompre avec les notions de revenus brut ou net agricoles, dont la pertinence pour les exploitations familiales a déjà été maintes fois critiquée, et analyser, en reconstituant le cycle de production sur les exploitations (C. Reboul [12]), comment l'ensemble des recettes et des dépenses de celles-ci concourent à une reproduction rétrécie, simple ou élargie de la force de travail et des moyens de production (cf. schéma en annexe). Les cadres statistiques actuels ne permettent malheureusement pas de mettre en œuvre une telle problématique. Il est possible, en revanche, pour certaines

années, de faire une approche du revenu des familles agricoles et de son partage entre consommation et épargne, en raccordant les résultats des différentes enquêtes nationales pour des groupes d'exploitations définis préalablement de façon commune. Tel est l'objet de ce texte.

Le raccordement entre les différentes sources statistiques a été effectué, pour l'année 1970, sur un champ d'étude recouvrant approximativement les ménages dont le chef est agriculteur exploitant. Le critère de classement des exploitations, commun aux différentes enquêtes, est fondé sur une approche de la dimension économique des exploitations, repéré par leur niveau de production potentielle ou réelle (1). Le choix de l'année 1970 a été imposé dans la mesure où c'est la seule date où l'on dispose, grâce à l'enquête sur les conditions de vie des ménages (ECVM), des données sur la consommation des familles agricoles. Pour cette même année, une estimation des revenus «extérieurs» est possible par l'enquête sur les revenus fiscaux des agriculteurs (ERFA). Les revenus agricoles des exploitations peuvent être appréhendés, soit par l'«analyse 70», soit par le réseau d'information comptable agricole (RICA). Compte-tenu de la divergence des résultats dans les deux sources, deux estimations de l'épargne seront présentées. Le RICA permet en outre de calculer comment se partage le revenu agricole entre les prélèvements familiaux, les remboursements d'emprunts et l'auto-financement des investissements.

Le raccordement pose évidemment maints problèmes méthodologiques [5] dont certains aspects sont exposés en annexe. Ce travail doit ainsi être considéré comme exploratoire.

\* L'auteur tient à remercier l'INSEE de lui avoir donné accès aux différentes sources statistiques qui sont utilisées au cours de cette étude, et notamment J.P. Girard, dont les travaux [9] se sont trouvés rejoindre nos préoccupations et avec lequel nous avons eu de nombreuses discussions qui nous ont apporté une aide précieuse dans l'élaboration de ce texte.

1. Ce niveau de production est exprimé en équivalent hectare de blé (ehb) dont la valeur moyenne s'établit à 1 700 F en 1970.

## Le partage du revenu des familles agricoles entre consommation et épargne : les enseignements des études menées en terme de fonction de consommation.

Toutes les études menées en terme de fonction de consommation (2) convergent vers le même résultat : les agriculteurs ont, en comparaison avec les autres catégories sociales, une faible propension marginale à consommer (3), et les disparités de revenu entre les familles agricoles se marquent donc beaucoup plus sur l'épargne que sur la consommation (4). Les estimations retenues dans l'étude rejoignent ces observations : ainsi, la consommation des familles agricoles croît moins vite que le revenu, avec la dimension économique des exploitations, et le taux d'épargne s'élève donc fortement à mesure que le revenu des familles agricoles augmente. L'épargne est presque nulle dans les petites exploitations : elle吸orbe plus de la moitié du revenu des gros exploitants.

Tableau I. - L'épargne des ménages agricoles, en 1970, selon la taille des exploitations

Taille : hectare blé	0-10	10-20	20-50	50-100	+ 100	Ensem.
Revenu agricole à partir de l'«Analyse 70» :						
Revenu monétaire	15 100	21 800	33 800	62 300	167 300	34 400
Consommation monétaire	15 400	18 600	23 600	36 200	42 400	22 500
Epargne	— 300	3 200	10 200	26 100	124 900	11 900
Taux d'épargne (%)	15	30	42	75	34	
Revenu agricole à partir du RICA redressé :						
Revenu monétaire	17 300	21 900	32 500	52 100	103 600	30 600
Consommation monétaire	15 400	18 600	23 600	36 200	42 400	22 500
Epargne	1 900	3 300	8 900	15 900	61 150	8 050
Taux d'épargne (%)	11	15	27	31	59	26

La question se pose de savoir quel indicateur de revenu (brut ou net, monétaire ou non monétaire) rend le mieux compte du comportement des agriculteurs. P. Rainelli [11] tire de ses travaux la conclusion selon laquelle les agriculteurs se réfèrent à une notion de revenu proche de la valeur ajoutée brute. Cette idée est constatable dans la mesure où la période récente de crise a montré que les agriculteurs pouvaient réagir à une dégradation du niveau de leurs recettes réelles en diminuant leurs achats de consommations intermédiaires. Ceci prouve que le comportement des agriculteurs ne peut être bien suivi que si on prend en compte l'ensemble de leur trésorerie.

Une deuxième question porte sur le fait de savoir si les agriculteurs affectent différemment les revenus agricoles et les revenus «extérieurs». P. Rainelli et Y. Léon pensent plutôt que l'origine des revenus ne joue pas sur leur affecta-

2. On ne rappellera pas, dans le cadre de cet article, les controverses soulevées autour de la construction de fonction de consommation. Cf R. Ferber [8].

3. Par souci de concision, le passage entre le revenu des exploitations et le revenu des familles agricoles n'est pas ici commenté. Cf les estimations regroupées en annexe.

4. Pour les 29 exploitations de notre échantillon du Sud-ouest [2], la fonction de consommation, pour l'année 1975, s'établit ainsi :

$$Cc = 0,15 \text{ RBT} + 20\ 710 \quad R^2 = 0,49 \\ (0,03) \quad (2\ 971) \\ Cc = \text{consommation courante} \quad \overline{Cc} = 34\ 391 \text{ F}$$

$$\text{RBT} : \text{revenu brut total} \quad \overline{\text{RBT}} = 93\ 223 \text{ F}$$

5. La propension marginale à consommer est plus élevée sur les revenus «extérieurs» que sur les revenus agricoles. Dans l'échantillon du Sud-Ouest,

tion. Nos propres travaux nous conduisent à des observations inverses : dans les échantillons concernés, les ressources extra-agricoles semblaient en effet être plus particulièrement réservées au financement des dépenses familiales (5). La faible proportion dans ces échantillons de ménages, dont certains membres ont une activité extérieure, n'autorise toutefois pas à trancher totalement le problème. Dans la mesure où les revenus non agricoles sont essentiellement, pour ces familles, des revenus sociaux, il est normal d'observer que celles qui en perçoivent, compte tenu de leur situation (nombre d'enfants), dépensent plus que les autres familles.

Cette dernière remarque laisse à penser que les différentes situations familiales n'ont pas toujours, à dimension économique des exploitations égale, un effet déterminant sur le niveau d'épargne. Car s'il est vrai, par exemple, toutes choses étant égales par ailleurs, qu'un nombre croissant d'enfants induit une augmentation de la consommation familiale, celle-ci est financée, pour une large part, par une élévation des revenus sociaux. La taille de la famille intervient, quoi qu'il en soit, de façon moins prépondérante que le revenu sur le niveau de consommation et d'épargne (6). Le cycle familial, en modulant le niveau de consommation, influe néanmoins sur le partage du revenu. Les analyses monographiques réalisées [3] montrent ainsi que le bas niveau de consommation, chez les jeunes ménages, permet de dégager une épargne importante, favorable au financement d'un processus de croissance dans lequel s'engagent les exploitations.

Mais en définitive, c'est bien du niveau de revenu des familles agricoles que dépend essentiellement leur niveau d'épargne. Pour les petites exploitations qui intensifient et qui réussissent dans leur choix, l'augmentation de revenu est telle qu'elles peuvent faire face aisément aux dépenses de capitalisation induites par le processus d'intensification (et notamment les remboursements d'emprunt) : si elle se marque, en effet, comme nous l'avons montré dans un précédent article [6], par un relèvement du niveau de vie des familles, l'augmentation des dépenses de consommation reste très inférieure à celle du revenu. En dépit de ce qu'affirment les pourfendeurs de l'intensification, ce sont les exploitations «stagnantes» qui ont le plus de mal à assurer un équilibre entre les aspirations de la famille et la nécessité d'investir sur l'exploitation : le niveau de leur revenu ne leur permet déjà pas de satisfaire ces aspirations alors un renouvellement de matériel est toujours obligatoire : c'est en définitive, paradoxalement, sur ces familles que pèse le plus lourdement une contrainte «d'épargne forcée».

on a, en effet, la relation suivante :

$$Cc = 0,15 \text{ RBA} + 0,25 \text{ RNA} + 19\ 712$$

$$R^2 = 0,50$$

Cc : consommation courante

$$\overline{Cc} = 34\ 391 \text{ F}$$

RBA : revenu brut agricole

$$\overline{\text{RBA}} = 83\ 119 \text{ F}$$

RNA : revenu non agricole

$$\overline{\text{RNA}} = 10\ 114 \text{ F}$$

6. Ainsi, sur l'échantillon Sud-ouest, la corrélation entre la consommation et la taille de la famille (nombre d'unités de consommation) est faible :

$$\begin{aligned} & \text{Cc} = 4\ 178 \text{ UC} + 17\ 995 & R^2 = 0,18 \\ & \text{avec } \overline{\text{Cc}} = 34\ 391 \quad \overline{\text{UC}} = 3,9 \end{aligned}$$

La prise en compte de la taille de la famille améliore toutefois la corrélation entre le revenu et la consommation :

$$\text{Cc} = 0,13 \text{ RBT} + 3\ 035 \text{ UC} + 9901 \quad R^2 = 0,60$$

## Consommation familiale et reproduction de la force de travail sur les exploitations.

Même si les disparités de revenu se marquent plus sur l'épargne, l'éventail des niveaux de consommation entre les familles agricoles reste important : ainsi, à différentes dimensions économiques des exploitations, correspondent, en 1970, selon l'enquête des conditions de vie des ménages, différents niveaux de consommation des familles (cf. tableau 2). D'un montant très bas dans les petites exploitations, la consommation des ménages agricoles rejoint celles des familles ouvrières dans les exploitations moyennes (20-50 hectares de blé). La consommation des gros exploitants reste très inférieure à celle de la moyenne et de la grande «bourgeoisie» non agricoles. La hiérarchie des niveaux de consommation entre les familles agricoles apparaît ainsi tirée vers le bas.

Tableau 2. - Niveau de consommation, en 1970, des ménages dont le chef est agriculteur exploitant, selon la dimension économique des exploitations. Comparaison avec les autres catégories sociales.

PBPS : ha blé	Agriculteur exploitant :								Ensem- ble
	0-5	5-10	10-20	20-35	35-50	50-100	+ 100		
Consom. Frs	13 900	20 200	22 100	26 900	30 700	41 000	45 800	26 100	
Indice 100	53	77	85	103	118	157	175	100	
Moyenne									
AE									
Nombre de personnes	2,6	3,1	3,9	4,3	4,5	5	4,8	4	
Consom./pers.	5 300	6 500	5 700	6 300	6 800	8 200	9 500	6 525	
Indice 100									
Moyenne									
AE									
	81	100	87	97	104	126	145	100	

	Salariés agric.	Artisans Petits commer.	Industr. Gros com. Prof. lib.	Cadres supér.	Cadres moyens	Contre-maîtres	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	
Consom. Frs	20 900	30 300	54 100	55 000	39 300	36 100	25 800	29 700	
Indice 100									
Moyenne									
AE									
	80	116	207	211	151	138	99	114	

Enquête sur les conditions de vie des ménages.

(ECVM) 69-70-71 : données redressées.

## Des écarts de consommation correspondant à des situations familiales très différentes selon la taille des exploitations qui renvoient à une reproduction différenciée de force de travail.

On apprécierait mal ces disparités de consommation si on omettait de les mettre en relation avec la taille des familles agricoles qui varie dans le même sens que la dimension économique des exploitations. Les écarts de consommation par personne, selon la taille des exploitations, sont ainsi beaucoup plus étroits que les disparités de consommation entre les familles. Ces disparités reflètent donc, pour une large part, des différences de taille entre les familles agricoles qui peuvent s'interpréter fondamentale-

ment comme des reproductions différenciées de force de travail sur les exploitations.

Les données recueillies par l'ECVM de 1970 montrent, en fait, que toutes les caractéristiques définissant la situation des familles agricoles varient avec la dimension économique des exploitations : ainsi, à mesure que celle-ci s'élève, la population des chefs de ménage se rajeunit, le taux de célibat régresse, alors que la proportion des ménages ayant des enfants augmente.

Tableau 3. — Situation des ménages dont le chef est agriculteur exploitant, en 1970, selon la dimension économique des exploitations.

	0-10	10-20	20-50	50-100	+ 100	Ens.
% chef de ménage, célibat.	15	9	6	6	2	9
% chef de ménage...						
... de moins de 35 ans	3	6	12	9	20	9
... de plus de 65 ans	22	11	7	6	2	11
Situations familiales (%)						
Ménage sans enfant	57	34	21	16	14	32
dont personne seule	14	4	2	2	3	5
Ménage avec enfant seulement de						
+ de 16 ans	20	22	27	27	18	24
dont couple	14	16	19	14	10	17
Ménage avec enfant de - de 16 ans	23	44	52	57	68	44
dont couple	10	23	30	27	40	24
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : ECVM 69-70-71

Il ne fait guère de doute que la relation entre situation des familles et dimension économique des exploitations est de nature dialectique. Leur correspondance est, en définitive, le résultat «ex post» d'un processus où elles ont agi l'une sur l'autre. On ne peut pas nier pour autant, comme le font implicitement les analyses développées par M. Petit et P. Brossier [1] qui accordent un rôle prépondérant aux projets familiaux sur la situation des exploitations, le caractère déterminant en dernière instance de la dimension économique des exploitations. Il n'est guère possible de réfuter l'idée selon laquelle c'est la dimension économique initiale qu'hérite, au départ, de ses parents, tout agriculteur qui s'installe, qui détermine, pour une large part, les perspectives d'évolution de son exploitation, même si cette détermination ne s'effectue qu'en terme de probabilités. Pour les petits agriculteurs, il y a ainsi une forte probabilité pour que la succession ne soit pas assurée à la génération suivante, soit qu'ils restent célibataires, aucune femme n'acceptant de partager leur existence, soit que leurs enfants, également repoussés par le mode de vie de leurs parents, refusent de rester à la terre. En définitive, ce qui distingue fondamentalement les situations des familles agricoles, c'est la possibilité qui leur est associée d'avoir ou non un successeur et qui détermine à terme la reproduction ou la non reproduction de la force de travail familiale, possibilité qui dépend bien elle-même du niveau de consommation que permet d'atteindre potentiellement la dimension économique des exploitations.

Il n'en reste pas moins vrai que la dimension économique des exploitations est elle-même le produit des décisions des agriculteurs qui sont prises en fonction de leurs projets et donc de leurs situations familiales. Dans les analyses monographiques réalisées dans le Sud-Ouest [3], nous avons montré notamment comment les phases de croissance des exploitations renvoient à des moments du cycle familial. C'est aussi parce que le célibat, ou plus généralement l'absence de succession, induisent à terme une régression de la dimension économique des exploitations, que les agriculteurs célibataires ou âgés se retrouvent à la tête des petites exploitations. Il convient de remarquer que dans ces situations, la dimension économique des exploitations conserve bien son rôle déterminant en dernier instance, les situations familiales n'apparaissent ici, le plus souvent, que comme la médiation par laquelle la dimension initiale des exploitations détermine leur dimension ultérieure.

Tableau 4. — Indice de consommation par ménage (100 = moyenne) selon la situation des familles et la dimension économique des exploitations

PBPS : ha blé	0-10	10-20	20-50	50-100	+ 100	Ens.
Personne seule	29	33	40			33
Couple sans enfant	55	63	80			69
Couple avec enfant de + 16 ans	84	80	108	114		102
Autres ménages avec enfants de + 16 ans	75	79	99	167		95
Couple avec enfant de - 16 ans	89	96	109	157	155	111
Autres ménages avec enfants de - 16 ans	100	103	126	168	150	125

Source : ECVM 69-70-71

Quoiqu'il en soit, les disparités de consommation entre les familles agricoles, selon la dimension économique des exploitations, renvoient bien, pour une part, à leur différente situation (cf tableau 4), c'est-à-dire, en définitive, à une reproduction différenciée de force de travail sur les exploitations. Ainsi, si le niveau de consommation est bas dans les petites exploitations, c'est en partie parce que la force de travail a déjà une «reproduction rétrécie». Les disparités de consommation ne tiennent pas pour autant seulement aux différentes situations des familles : les dépenses de consommation des familles se trouvant dans des situations analogues augmentent à mesure que la dimension économique des exploitations s'élève.

#### Des écarts de consommation qui correspondent à une rémunération différenciée de la force de travail ?

Dans un précédent travail [4], nous avons proposé de retenir les prélevements familiaux des exploitants agricoles comme approche de la rémunération de la force de travail familial agricole. Ce résultat avait été établi sur l'observation selon laquelle, au niveau de l'ensemble du secteur agricole, le montant des prélevements familiaux par travailleur s'apparentait au niveau moyen de rémunération des ouvriers, l'épargne et l'accumulation de moyens de production réalisés par les agriculteurs ne changeant

pas, à terme, cette situation. A la lumière de ces réflexions, peut-on interpréter les écarts de consommation entre les familles agricoles comme le reflet d'une rémunération différenciée de la force de travail familiale agricole ?

Tableau 5. — Les prélevements familiaux des exploitations du RICA en 1970 et 1978, selon leur produit brut.

Produit brut : ha blé	0-10	10-20	20-35	35-50	50-100	+ 100
<b>RICA 1970 :</b>						
Prélèv. fam./exploit.	3 832	9 050		14 625	22 559	40 986
Nb d'heures de trav. fam.	3 691	4 393		4 929	4 938	4 403
Prélèv. fam./heures /t au SMIC	1,04 F 0,3	2,06 F 0,6		2,97 F 0,9	4,57 F 1,3	9,31 F 2,7
<b>RICA 1978</b> (exploitations sans comptabilité aidée) :						
Prélèv. fam. exploit.	9 927	15 016	25 911	39 395	54 054	91 060
Nb. d'heures de trav. fam.	3 416	3 822	4 204	4 344	4 302	4 171
Prélèv. fam./heures /t au SMIC	2,91 F 0,3	3,92 F 0,4	6,16 F 0,6	9,07 F 0,9	12,56 F 1,2	21,82 F 2,1

Les prélevements familiaux sont effectivement d'un montant très faible, notamment dans les exploitations petites et moyennes. Ainsi, le SMIC n'est pas atteint, en 1978, dans la classe de 35-50 hectares blé (les exploitations de moins de 50 hectares de blé représentant, rappelons-le, près de 90 % des exploitations professionnelles). Entre 1970 et 1978, on observe en outre un relèvement du seuil en dessous duquel une exploitation ne peut prétendre à assurer aux familles agricoles un niveau de vie comparable à celui des salariés. Alors qu'en effet, la définition des classes retenues prend en compte, par le biais du rendement par hectare en blé, des gains de productivité réalisés par l'agriculture, le montant des prélevements familiaux se dégrade, par rapport au SMIC, dans toutes les classes de dimension économique. Ceci est sans doute le résultat d'un processus structurel, mais qui a été accentué au cours de la période, par la crise.

La variabilité des prélevements familiaux, selon la dimension économique des exploitations est importante. Les prélevements familiaux des gros exploitants ne sont toutefois pas d'un niveau considérablement élevé. Ils correspondent en effet, en 1978, par heure de travail, à un peu plus de deux fois le SMIC, alors que le salaire moyen d'un cadre supérieur de l'industrie se monte, la même année, autour de quatre fois le SMIC. Ceci n'est pas suffisant pour justifier de parler de «rémunération de la force de travail» à propos de ces gros exploitants : car, comme nous allons le montrer, la contrepartie de cette compression des dépenses familiales est, dans ces exploitations, la réalisation d'une accumulation, notamment dans le foncier, accumulation dont l'un des effets est que la trajectoire des enfants de gros paysans diffère fondamentalement de celle des enfants de la paysannerie petite ou moyenne, ou de la classe ouvrière. Sur les grosses exploitations, il y a notamment reproduction élargie du capital dans le sens où l'accumulation réalisée permet l'installation de plusieurs enfants à la terre.

Pour la grande majorité des producteurs agricoles, on peut toutefois continuer à affirmer que tout se passe comme si ces producteurs ne rémunéraient que leur force de travail, à travers la vente de leurs produits. Dans ces

conditions, les disparités de prélèvements familiaux entre exploitations peuvent s'interpréter, pour une part, comme le reflet d'une rémunération différenciée de la force de travail, dont les effets sont à terme, la reproduction ou la non reproduction de celle-ci.

### **Epargne des familles agricoles, reproduction des moyens de production et accumulation foncière sur les exploitations.**

L'épargne des familles agricoles n'est pas la seule variable qui commande le niveau d'investissement des exploitations : l'accès au crédit est, lui aussi, déterminant. De même que l'épargne, les achats de terre et de moyens de production fixes varient toutefois, en moyenne, avec la dimension économique des exploitations, comme le montre l'évaluation de ces investissements pour les exploitations du RICA en 1970 (cf. tableau 6).

**Tableau 6. — Les investissements (et leur financement) des exploitations du RICA en 1970, selon leur dimension économique**

Produit brut : ha blé	0-10	10-20	20-50	50-100	+ 100
Achat de terres	560	100	2 710	7 390	11 520
Bâtiment + plantations	510	1 140	3 180	7 560	18 810
Matériel	920	2 240	4 370	8 760	19 750
Investissements non fonciers	1 430	3 380	7 750	16 330	38 560
Investissements	1 990	3 480	10 260	23 710	50 080
Emprunt m et 1 terme	830	1 580	5 080	13 030	21 970
Subventions d'équipements		60	200	280	120
Autofinancement	1 160	1 840	4 980	10 400	27 990
% aux investissements	58	53	49	44	56
Amortissement (réévalué)	1 990	3 110	5 760	11 190	25 520
Invest. non foncier/amort.	0,7	1,1	1,3	1,5	1,5

Le rapport entre le montant des investissements (achat de terre exclu) et l'amortissement peut constituer un indicateur du niveau de reproduction des moyens de production sur les exploitations. Selon ce rapport, une reproduction simple des moyens de production ne serait pas ou serait à peine assurée en dessous de 20 hectares de blé. Ceci ne signifie pas que toutes les exploitations du groupe soient dans cette situation : a contrario, si certaines ne le sont pas, c'est que certaines exploitations sont loin de cette reproduction simple. Au-delà de 20 hectares de blé, les exploitations ont, en moyenne, une reproduction élargie de leurs moyens de production : à la lumière de ces chiffres, on peut mesurer la nécessaire accumulation que doivent réaliser les exploitations pour se maintenir.

Les petites exploitations investissent peu et elles font moins recours également à l'emprunt pour financer leur investissement que les exploitations moyennes (cf. tableau 6). Dans les très grosses exploitations (+ 100 hectares de blé), les disponibilités financières sont telles que les investissements sont d'un montant relativement important et, par ailleurs, très largement autofinancés.

Les remboursements d'emprunt représentent toutefois une part très légèrement croissante du revenu brut hors stock des exploitations, à mesure que leur dimension économique s'élève. Ils sont loin d'annuler les écarts de revenu

entre les exploitations. Un certain nombre de thèses présentent l'endettement comme un handicap pour les exploitations. En fait comme nous l'avons montré, pour les exploitations laitières [6], l'endettement apparaît, pour les exploitations petites et moyennes, comme une condition pour s'engager dans un processus de croissance et elle n'occasionne pas, pour ces exploitations, une charge trop lourde par rapport au niveau de revenu que permet d'atteindre l'intensification de la production.

**Tableau 7. — Epargne investie des exploitations du RICA en 1970**

Produit brut : ha blé	0-10	10-20	20-50	50-100	+ 100
Autofinancement	1 160	1 840	4 980	10 400	27 990
Remboursement d'emprunt	780	1 390	3 090	6 700	16 860
Solde caisse, créances, dettes à et	- 200	630	1 480	2 080	10 340
Epargne investie	1 740	3 860	9 550	19 180	55 190
% revenu brut agricole hors stocks	31	30	40	46	57

En définitive, le taux d'épargne réinvestie, calculé sur le revenu brut agricole hors-stock augmente avec la taille des exploitations, et ceci peut s'interpréter fondamentalement comme le reflet d'une reproduction différenciée des moyens de production selon la dimension économique des exploitations. Le taux d'épargne calculé sur le revenu monétaire global croît toutefois encore plus rapidement : ceci est un indice du fait que les disparités de revenu se marquent également sur l'épargne «extra agricole» (7).

Si les disparités de revenu entre les familles agricoles se marquent essentiellement sur l'épargne, elles ont également pour effet d'induire des inégalités très fortes au niveau du patrimoine. Ainsi, selon une évaluation grossière que nous avons effectuée pour l'année 1970 [7], le patrimoine des ménages agricoles passerait de 190 000 F pour les exploitations de 10-20 hectares à 900 000 F pour les exploitations de + 100 hectares de blé. L'aissance financière de celles-ci leur permet, non seulement de réaliser une accumulation foncière, mais également d'accumuler une épargne extérieure dont le montant dépasse celui des capitaux agricoles (terres comprises) engagés dans les exploitations moyennes (20-50 hectares de blé).

**Tableau 8. — Evaluation grossière du patrimoine des ménages agricole en 1970, selon la dimension économique des exploitations**

Produit brut : ha blé	10-20	20-50	50-100	+ 100
Terres exploitées en propriété	68 800	107 300	175 900	397 800
Immobilisations agricoles	23 200	42 900	79 300	172 400
Capitaux circulants	34 000	66 000	124 800	248 400
Patrimoine agricole	126 800	216 200	380 000	818 600
Logement principal	47 400	51 900	61 400	78 600
Terres, logements loués	14 000	37 300	60 300	86 100
Avoirs monétaires et financiers	20 100	25 300	39 800	81 500
Patrimoine non agricole	81 500	114 500	161 500	246 200
Patrimoine	208 300	330 700	541 500	1 064 800
Endettement	15 900	37 300	80 700	199 600
Patrimoine net	192 400	293 400	460 800	865 200

7. Les gros exploitants ont ainsi des revenus de la propriété relativement importants (cf. tableau 10).

## Conclusion : revenu et reproduction des exploitations

Les disparités de revenu entre les familles agricoles renvoient à une reproduction différenciée des exploitations selon leur taille économique : ainsi, en dessous de 20 hectares de blé, le niveau de revenu atteint par les exploitations en 1970 ne permet, à terme, ni la reproduction de la force de travail, ni la reproduction des moyens de production. Ce seuil, qui n'est bien entendu qu'indicatif, concerne près de 50 % des exploitations considérées pourtant comme «professionnelles». Entre 1970 et 1979, 20 % des exploitations ont déjà disparu et on mesure, à la lumière de ces résultats, que l'exode, même s'il est ralenti par les effets de la crise qui apparaît maintenant comme structurelle, est loin d'être tari, et ce, d'autant plus que les gains de productivité réalisés par l'agriculture se traduisent, en fait, par un relèvement perpétuel du seuil au-dessous duquel

une exploitation ne peut prétendre à assurer aux familles agricoles un niveau de vie comparable à celui des salariés.

Ceci ne signifie pas, bien entendu, qu'il y ait, pour les exploitations prises une à une, correspondance stricte entre leur niveau de revenu atteint au cours d'une période et leur reproduction à terme. Les études de raccordement, réalisées entre deux recensements, montrent en fait que le processus de concentration des exploitations s'effectue à travers des mouvements divers, la probabilité de reproduction de petites exploitations restant toutefois faible. Il est toujours possible, comme nous l'avons souligné, pour un petit agriculteur, d'assurer à terme la reproduction de son exploitation, en s'engageant dans un procès d'intensification de la production : encore faut-il qu'il puisse accéder au crédit et la politique sélective en ce domaine constitue sans doute l'un des plus puissants facteurs de différenciation au sein de la paysannerie.

## ANNEXE 1

### PROBLEMES METHODOLOGIQUES DE L'APPROCHE DU REVENU DES FAMILLES AGRICOLES ET DE SON PARTAGE, SELON LA DIMENSION ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS

Cette annexe se propose d'exposer brièvement la façon dont ont été établies les évaluations sur lesquelles s'appuie ce travail [5].

#### Les revenus des exploitations

Deux estimations du revenu des exploitations (revenu brut hors stocks) ont été retenues. La première correspond au revenu des exploitations «professionnelles» (dont le champ est très proche de celui des ménages dont le chef est agriculteur exploitant), classées selon la PAF, évaluées dans le cadre de l'«Analyse 70». La deuxième estimation a été tirée de l'échantillon du RICA, les exploitations étant classées selon leur niveau de produit brut.

Tableau 9. — Le revenu monétaire (hors stocks et hors auto-consommation) des exploitations selon les deux estimations (1970)

PAF/Produit brut : ha blé	0-10	10-20	20-50	50-100	+ 100	Ens.
<b>«Analyse 70»</b>						
Exploitations professionnelles :						
% des exploitations	27,9	25,6	32,7	8,8	5	100
Revenu monétaire	1 700	10 700	23 300	50 100	158 500	23 090
<b>RICA (redressé pour l'ensemble) :</b>						
% des exploitations (ECVM)	22,2	24,6	40,5	9,5	3,2	100
Revenu monétaire	3 900	10 900	22 000	39 850	94 700	19 250

On connaît les problèmes de représentativité de l'échantillon du RICA. Pour le calcul du revenu moyen des exploitations dont le chef est agriculteur exploitant, l'échantillon a donc été redressé. Ce redressement a été effectué en pondérant les résultats moyens observés dans le RICA, dans chaque classe de produit brut par le poids respectif que cette classe, exprimée en PBPS, représente, pour les ménages dont le chef est agriculteur exploitant, dans l'échantillon de l'ECVM. L'hypothèse de ce calcul qui est de considérer que la déformation du champs du RICA ne joue pas sur les résultats moyens de chaque strate de dimension économique est contestable. L'échantillon du RICA étant en effet tronqué vers le bas et vers le haut, les revenus sont sans doute sur-évalués dans les petites exploitations (0-10 hectares de blé) et sous-évalués dans les grosses (+ 100 hectares de blé). Ceci explique, pour une large part, les écarts d'évaluation entre les deux modes de calcul.

#### Les revenus extérieurs

La plupart des revenus extérieurs (revenus d'activité non agricole, retraites, revenus de la propriété) ont été estimés à partir de l'enquête sur les revenus fiscaux des agriculteurs, réalisée par l'INSEE en 1971. Le principe de cette enquête, qui porte sur 6000 exploitations, est de raccorder, pour chaque exploitation, le questionnaire rempli lors du RGA aux dossiers fiscaux des foyers qui s'y rattachent. Il est possible d'isoler, dans l'échantillon concerné, les exploitations dont le chef est agriculteur exploitant et de les classer selon leur dimension économique, repérée par la production brute potentielle standardisée (PBPS).

Relevés dans les dossiers fiscaux, les revenus fournis par l'ERFA sont sous-évalués. Ils ont été redressés en «calant» leur montant sur celui des ménages dont le chef est agriculteur exploitant, estimé dans le cadre des comptes de ménages par CSP.

Les prestations familiales ont été calculées à partir de la répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation et le nombre d'enfants (ECVM) et le montant moyen de ces prestations, servies aux familles agricoles selon leur nombre d'enfants. Les prestations «maladie, maternité, invalidité» ont été estimées, proportionnellement au montant des dépenses de santé des familles agricoles (ECVM), à partir du niveau moyen de ces prestations versées aux ménages agricoles (compte de ménage par CSP).

Tableau 10. — Estimation des revenus «extérieurs» des ménages agricoles (1970)

PPBS : ha blé	0-10	10-20	20-50	50-100	+ 100	Ens.
Rev. du travail salarié	2 800	2 750	2 100	1 750	1 800	2 300
RBEI non agricole	2 150	1 150	500	600	1 350	1 050
Rev. activité extér.	4 950	3 900	2 600	2 350	3 150	3 350
Prestat. vieillesse	2 450	1 200	1 300	750	1 200	1 450
Prestations famille	650	1 500	1 800	2 250	2 600	1 550
Prestations maladie	1 700	2 500	2 500	4 700	5 100	2 600
Autre rev. transfert	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400
Revenus de transfert	6 200	6 600	7 000	9 100	10 300	7 000
Rev. val. immobilières	1 300	800	850	1 350	2 700	1 100
Loyers fermage	1 650	250	650	1 050	1 500	850
Revenu de la propriété	2 950	1 050	1 500	2 400	4 200	1 950
Revenu extra-agricole	14 100	11 550	11 100	13 850	17 650	12 300
IRPP	700	500	650	1 650	8 800	1 000
Revenu extra-agricole disponible	13 400	11 050	10 450	12 200	8 850	11 300

## La consommation des ménages

Les données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages de 1969-70-71 ont servi de base à l'évaluation des dépenses de consommation des ménages agricoles. Pour ces données, l'INSEE avait en effet adjoint à l'enquête, un questionnaire sur les caractéristiques des exploitations pour les ménages dont l'un des membres se déclarait agriculteur exploitant (soit pour un échantillon de 2 121 individus, dont 1 887 chefs de ménage). Le dépouillement de ce questionnaire permet une approche grossière de la production brute potentielle standardisée (PBPS) des exploitations.

Cette enquête sous-estime largement les dépenses de consommation des ménages. Les données ont alors été redressées, en les «calant» sur les comptes nationaux. Ce calcul a été mené, en excluant les primes d'assurance qui, bien que prises en compte par l'ECVM, peuvent être considérées comme une épargne.

## L'épargne des familles agricoles

L'épargne a été déduite par différence entre le revenu et la consommation monétaire (l'autoconsommation étant évaluée trop différemment dans le RICA, l'ECVM et dans l'«Analyse 70»). Cette épargne correspond théoriquement à :

- l'autofinancement des achats de terre ou d'immobilisation et aux remboursements d'emprunts réalisés sur les exploitations (et sur les entreprises connexes),
- l'autofinancement des achats de logement effectués par les ménages, auquel s'ajoutent les intérêts et les remboursements d'emprunt contractés pour des acquisitions antérieures,
- l'épargne (ou la désépargne) sous formes diverses (monnaie, compte livret, créances, bons, titres, assurances...).

Cette approche est évidemment très approximative : l'épargne étant repérée par solde, son calcul cumule toutes les erreurs d'estimation des autres variables.

## Le partage du revenu agricole

La nouvelle fiche du RICA, utilisée à partir de 1979, permettra une approche directe du partage du revenu des exploitations

entre les prélevements familiaux, les remboursements d'emprunt et l'autofinancement des investissements. En 1970, ce calcul n'est possible qu'au prix de certaines hypothèses.

Les investissements ont été calculés, en comparant entre les bilans de début et de fin d'exercice, le montant des immobilisations. Pour toute immobilisation, on a en effet :

$$\text{investissement} = \text{achat-vente} = \text{valeur fin} - \text{valeur début} + \text{amortissement}$$

On a par ailleurs considéré qu'un tiers du solde des pertes et profits exceptionnels correspondait aux plus-values réalisées lors de la vente d'immobilisations (donc déduit du montant des investissements précédemment calculé).

Les remboursements d'emprunt et le montant des emprunts nouvellement contractés ont été évalués à partir des variations d'encours, en supposant que les remboursements représentaient une part constante de l'endettement quel que soit son montant (5 % pour les prêts fonciers, 20 % pour les prêts d'exploitation d'après les données de la CNCA).

Les prélevements familiaux ne sont relevés, dans la fiche du RICA, qu'à partir de 1973. Ils ont été calculés, par différence, en 1970.

## La fragilité des évaluations

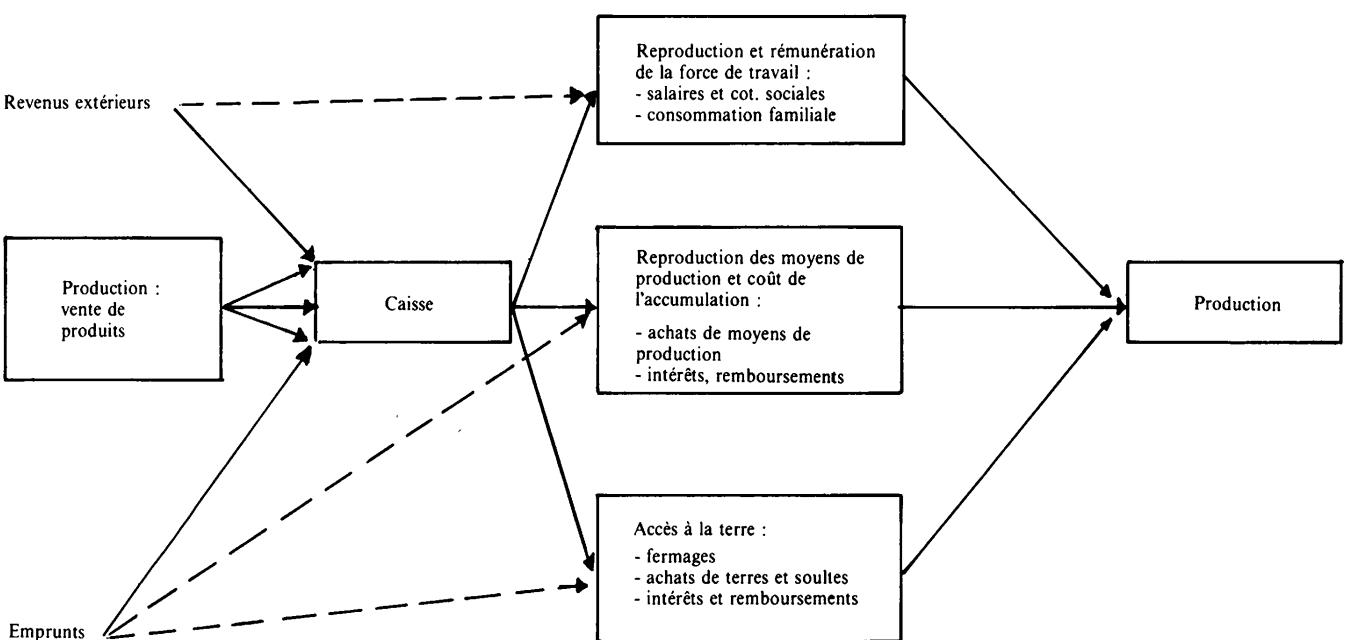
A la lumière de cette brève présentation méthodologique, on peut mesurer la fragilité des évaluations obtenues. Le raccordement des résultats issus des différentes enquêtes soulève de nombreux obstacles :

- il est difficile de définir un champ qui soit véritablement commun aux différentes enquêtes,
- la dimension économique des exploitations que nous avons privilégiées comme critère de classification des exploitations, n'est pas toujours repérée de la même façon (produit brut réel, PBPS),
- certains résultats diffèrent selon les sources ou doivent être redressés pour correspondre aux données plus globales.

Ces limites portent d'autant plus sur les résultats tels que l'épargne qui ont été établis par raccordement d'enquêtes multiples.

## ANNEXE 2

### RECETTES DES AGRICULTEURS ET CYCLE DE PRODUCTION SUR LES EXPLOITATIONS



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] BROSSIER J., PETIT M. - Pour une typologie des exploitations agricoles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs - *Economie Rurale*. 77 (6).
- [2] BUTAULT J.P., FANDOS A., LASSELIN C. - Structure de production des exploitations et niveau de vie des familles agricoles - ENSAIA Nancy, INRA Paris, FNGEDA Midi-Pyrénées. Janvier 1979.
- [3] BUTAULT J.P. - Les transformations des conditions de croissance des exploitations et du mode de consommation des familles agricoles - ENSAIA Nancy, INRA Paris, FNGEDA Midi-Pyrénées. Mars 1979.
- [4] BUTAULT J.P. - Une approche de la rémunération et du coût de la force de travail en agriculture - *Economie Rurale*. 80 (3).
- [5] BUTAULT J.P. - Les disparités dans l'agriculture : système de production, revenu, consommation, épargne. Problèmes méthodologiques - ENSAIA Nancy. Juin 1981.
- [6] BUTAULT J.P. - Les effets de l'intensification de la production laitière sur le revenu des exploitations et des familles agricoles - *Economie Rurale*. 81 (6).
- [7] BUTAULT J.P. - L'évaluation du patrimoine des ménages agricoles selon la dimension économique des exploitations. Problèmes méthodologiques - ENSAIA Nancy. Janvier 1982.
- [8] FERBER R. - Théorie de la consommation - *Economica*, Paris. 1976.
- [9] GIRARD J.P. - Données statistiques sur les disparités de revenu et de consommation entre les agriculteurs - INSEE, Division «agriculture». 1980.
- [10] LEON Y., GUERRIER C. - Essai sur le comportement d'épargnant des agriculteurs - INRA Rennes. 1975.
- [11] RAINELLI P. - Le comportement financier des agriculteurs - Bulletin d'information du Département d'économie et de sociologie rurales de l'INRA. 1974.
- [12] REBOUL C. - Mode de production et système de culture et d'élevage - *Economie Rurale*. 76 (2).